



SALTO-YOUTH EuroMed Resource Centre
Support and Advanced Learning and Training Opportunities
within the Youth In Action Programme
INJEP - 95 avenue de France - 75650 Paris cedex 13 - France
www.salto-youth.net/euromed - www.injep.fr/salto
Dépôt légal - GRATUIT



Avertissements:

Ce document n'exprime pas nécessairement le point de vue officiel du Centre de ressources Salto-Youth EuroMed ou de la Commission Européenne.
Toute reproduction de cette publication est autorisée uniquement à des fins non commerciales et uniquement si la source est citée.
Toute correspondance relative à cette publication, y compris la reproduction ou la traduction de tout ou partie de celle-ci doit être adressée au préalable au Centre de ressources SALTO-YOUTH EuroMed (coordonnées ci-dessus).



euromed practical guide

Comment réaliser un projet S.V.E.
dans la région EuroMed?

salto|youth

سب

PARTIE I

❁ QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME EURO-MED JEUNESSE IV ?

Dans le cadre du processus de Barcelone et de la politique européenne de voisinage, le programme Jeunesse en Action continue dans sa troisième phase, 2007-2013. Dans le même temps, le programme Euro-Med Jeunesse IV débutera fin 2010. Comme son nom l'indique, ce programme a été précédé de 3 autres programmes.

Le programme Euro-Med Jeunesse facilite le dialogue **interculturel et les activités d'éducation non formelle*** pour les jeunes de 18 à 30 ans, de 36 pays partenaires Euro-Méditerranéens (les 27 pays de l'Union Européenne et 9 pays méditerranéens** : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie). C'est un outil pour renforcer la coopération des futures générations au niveau Euro-Méditerranée, basée sur le respect mutuel et la tolérance.

Les objectifs généraux du programme EuroMed Jeunesse IV sont :

- Soutenir et renforcer la participation et la contribution au développement de la société civile et de la démocratie par les associations et les jeunes de la région Euro-Méditerranéenne.

Les objectifs spécifiques sont :

- Stimuler et encourager la compréhension mutuelle entre les jeunes et la région Euro-Méditerranéenne et combattre les stéréotypes et les préjugés.
- Promouvoir la participation active des jeunes et améliorer leur sens de la solidarité.
- Contribuer au développement des politiques jeunesse dans les différents pays partenaires.

❁ QU'EST-CE QUE LE SERVICE VOLONTAIRE EURO-MÉDITERRANÉEN ?

1. Le Service Volontaire Euro-Méditerranéen (S.V.E.) fait partie des programmes européens Jeunesse en Action et EuroMed Jeunesse.
2. Le S.V.E. permet aux jeunes d'effectuer un service volontaire pour une période maximale de 12 mois en dehors de leur pays de résidence.
3. Chaque projet Service Volontaire Euro-Méditerranéen est basé sur un partenariat international composé d'une association d'envoi (SO), d'une association d'accueil (HO) et d'un (des) volontaire(s). L'association d'envoi et le volontaire doivent être du même pays tandis que l'association d'accueil doit être située dans un autre pays. Sa forme la plus simple est donc un partenariat international bilatéral de long terme entre deux associations se situant de chaque côté de la Méditerranée.

L'association porteuse du projet décide du programme à utiliser pour un tel projet. Si celle-ci se trouve au Sud**, le programme à utiliser est le programme EuroMed Jeunesse. Si celle-ci se trouve au Nord**, alors elle utilisera le programme Jeunesse en Action.

* Définition de l'apprentissage non formel (selon le guide du programme Jeunesse en Action, page 6) : L'apprentissage non formel (NFL) se rapporte à l'apprentissage qui a lieu en dehors du parcours éducatif formel. Des activités d'apprentissage non formel impliquent des personnes sur une base volontaire et sont planifiées avec soin, afin de stimuler le développement social et personnel des participants. L'apprentissage non formel a également une approche participative et centrée sur l'apprenant. Il est considéré comme complémentaire à l'éducation formelle.
http://ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/doc/how_to_participate/programme_guide_10/guide_fr.pdf

** Liste des pays signataires de la phase III du programme EuroMed Jeunesse, sous réserve de signature de ceux-ci pour la phase IV.



Si l'association porteuse du projet est un pays partenaire méditerranéen



Dépôt de dossier via le programme EuroMed Jeunesse

Si l'association porteuse du projet est un pays programme



Dépôt de dossier via le programme Jeunesse en Action

L'une ou l'autre de l'association d'accueil (HO) ou l'association d'envoi (SO) peut être porteuse du projet (même s'il est préférable que l'association d'accueil dépose le projet puisqu'elle est responsable de la répartition de la subvention).

4. Attention, notez ce que n'est **PAS** le Service Volontaire Euro-Méditerranéen :
 - Un volontariat occasionnel, non structuré, à temps partiel.
 - Un stage en entreprise.
 - Une période d'étude ou une formation professionnelle à l'étranger.
 - Un emploi rémunéré (un projet S.V.E. ne doit pas remplacer un emploi rémunéré et ne peut s'apparenter à l'utilisation d'une main d'œuvre à bas coût).
 - Une activité touristique ou de loisirs.
 - Un séjour linguistique.
5. Durée : Il existe deux types de S.V.E. en ce qui concerne la durée :
 - Le S.V.E. pour des jeunes « avec moins d'opportunités »* : à partir de 2 semaines.
 - Le S.V.E. long terme : de 3 à 12 mois
6. Comme pour tout autre projet, il y a des étapes à suivre lors d'un projet S.V.E. qui comprennent la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation. Chaque étape peut être décomposée en sous étapes afin d'assurer la qualité du projet S.V.E. Dans les pages suivantes, nous allons naviguer à travers les différentes phases d'un projet S.V.E. en observant particulièrement les spécificités du Service Volontaire Euro-Méditerranéen et comment travailler autour de ce programme pour en optimiser les résultats.

CELA A L'AIR EXCITANT ? CROYEZ MOI, CELA VAUT LA PEINE D'EN SAVOIR PLUS, ALORS CONTINUEZ VOTRE LECTURE...

* Merci de vous référer à la page 6 pour plus d'information sur les « Jeunes avec Moins d'Opportunités »



PARTIE II

QUE SIGNIFIE SERVICE VOLONTAIRE DANS LE CADRE DU S.V.E. ?

Service d'apprentissage - mobilité - solidarité

Le S.V.E. peut être décrit comme un « Service d'apprentissage » par le biais d'expériences d'apprentissage non formel où les volontaires améliorent et acquièrent des compétences pour leur développement personnel, éducatif et professionnel.

Le S.V.E. donne l'opportunité aux jeunes de pouvoir « bouger » et vivre dans un pays différent pour apprendre, ce qui, pour de nombreuses raisons, n'est pas toujours facile entre le Nord et le Sud.

Travailler et se rendre utile dans une communauté différente de la leur, renforce l'importance de la solidarité parmi les jeunes et met en lumière la responsabilité sociale des volontaires concernés.

Si l'on regarde chacun de ces trois points dans le contexte de la coopération Euro-Med, on peut voir comment le Service Volontaire Euro-Méditerranéen constitue une occasion unique pour les jeunes des deux côtés de la Méditerranée de réfléchir sur eux-mêmes, leurs valeurs, sur d'autres manières de travailler et de véritablement apprendre des autres. Dans le monde d'aujourd'hui, avec ses stéréotypes négatifs et son hostilité manifeste, nous devons tirer profit de chaque opportunité pour prendre le temps de la réflexion.

ÉTAPES À SUIVRE POUR MENER UN PROJET DE SERVICE VOLONTAIRE EURO-MÉDITERRANÉEN DE QUALITÉ

Préparation :

1-Préparation de l'association	5
2-Trouver votre partenaire	5
3-Construire le partenariat	6
4-Pendant la signature du contrat et la mise en œuvre du projet	8

Mise en œuvre :

5-Mise en œuvre du projet.....	9
--------------------------------	---

Évaluation :

6-Évaluation, suivi et valorisation.....	10
--	----



ÉTAPES DE PRÉPARATION :

1 - Préparation de l'association

Mot clé : **Réflexion**

Associations européennes :

Pour participer à un projet de S.V.E. (accueil ou envoi), l'association doit être accréditée. Pour plus d'information sur l'obtention de l'accréditation et les fonctions de la base de données, allez sur <http://ec.europa.eu/youth/evs/aod> et/ou sur le site de votre Agence Nationale.

Lorsque vous remplirez votre demande d'accréditation (Manifestation d'Intérêt), il vous sera demandé de vous poser les questions ci-dessous :

- Pourquoi je veux accueillir ou envoyer des volontaires en S.V.E. ?
- Est-ce que d'autres personnes de l'association partagent cette motivation ?
- En tant qu'association, qu'est-ce que vous pouvez offrir et quelle serait la valeur ajoutée d'un tel projet pour votre association et la communauté locale ?
- Que signifie le fait d'être volontaire dans votre environnement ?
- Votre association est-elle prête à apprendre ?
Que comprend votre association par apprentissage non formel et informel ?
- Cela fait-il une différence que le volontaire soit masculin ou féminin ?

Réfléchir à toutes ces questions n'est pas une perte de temps car comme vous allez partager vos motivations, d'abord avec votre partenaire puis avec le volontaire, vous et votre association aurez besoin d'être clairs sur votre positionnement et vos motivations.

2 - Trouver votre partenaire

Mot clé : **Capacité à réseauter**

Pour les associations européennes :

Le fait qu'il n'existe pas de processus d'accréditation pour les associations du sud de la méditerranée (Associations Méditerranéennes) rend difficile aux associations européennes de trouver un partenaire dans le sud. Le problème a été partiellement résolu par la Plateforme Euro-Med Jeunesse* <http://www.euromedp.org/>, qui dresse la liste de toutes les associations et indique si elles sont intéressées par un projet S.V.E. Vous pouvez aussi vous reporter aux Unités Euro-Med Jeunesse (EMYU) (qui tiennent le rôle d'Agence Nationale dans les pays partenaires méditerranéens).

<http://www.euromedyouth.net>

Elles seront en mesure de vous conseiller sur les associations fiables.

Par ailleurs, vous pouvez trouver des partenaires lors de séminaires de contact ou en réactivant des contacts avec des membres d'associations potentiellement intéressées ou en leur demandant de vous mettre en relation avec des associations fiables dans leur pays.

Utilisez la technologie ! Ci-dessous quelques liens pour des sites qui proposent des rencontres EuroMed :

Le site SALTO EuroMed : <http://www.salto-youth.net/rc/euromed/>

Le site du programme EuroMed Jeunesse IV : <http://www.euromedyouth.net>

Vous pouvez également utiliser Facebook ou publier un appel à projet en amont. Trouver un partenaire est une étape cruciale et constitue la base de tout le travail qui suivra. Accordez-y du temps, faites-le avec soin et investissez-vous dans cette recherche, ce sera autant de temps et d'énergie économisés dans le futur.

*Il n'existe pas d'organe de contrôle pour vérifier ces informations localement comme cela existe dans les pays programme.



Tout au long de cette recherche, posez-vous systématiquement ces questions : Est-ce une personne avec laquelle je vais pouvoir travailler pour les prochains 18 mois (au moins)? Suis-je sûr que cette association sera une bonne structure d'accueil pour mon volontaire ? Pourquoi ?

Votre volontaire peut être choisi avant ou après que vous déposiez le projet. Tout jeune âgé de 18 à 30 ans, indépendamment de son origine sociale, culturelle ou scolaire, est un volontaire potentiel. Vous devez également toujours garder à l'esprit vos attentes et votre profil ainsi que celles de l'association d'accueil et vous assurer qu'elles coïncident avec les intérêts du volontaire.

A NOTER

Le **S.V.E.** est ouvert aux **Jeunes Avec Moins d'Opportunités**. La définition des Jeunes Avec Moins d'Opportunités est (selon le guide du programme Jeunesse en Action, page 5) : Les jeunes ayant moins d'opportunités sont des jeunes qui se trouvent dans une situation défavorisée par rapport à leurs pairs, parce qu'ils ont à faire face à un ou plusieurs situations et/ou obstacles mentionnés dans la liste non exhaustive ci-dessous. Dans certains contextes, ces situations ou obstacles ne permettent pas aux jeunes d'accéder de façon satisfaisante à l'éducation formelle et non formelle, la mobilité transnationale et la participation, la citoyenneté active, l'épanouissement personnel et l'intégration de façon globale dans la société. Exemples : obstacles économiques, culturels, éducatifs, avec des problèmes de santé ou en situation de handicap.

Dans un contexte Euro-Med : Il y a eu de nombreuses discussions sur les différentes notions de « Jeunes Avec Moins d'Opportunités » dans le cadre d'activités Euro-Med. La plupart des volontaires des pays partenaires méditerranéens (sinon des participants) sont considérés comme privilégiés dans leur pays d'origine : ils sont issus de l'enseignement supérieur, ils parlent une langue étrangère et la plupart peuvent se permettre de payer 30% de leurs frais de voyage, ce qui les place dans une très bonne situation par rapport à beaucoup d'autres jeunes dans leur pays. Ils ne sont cependant pas privilégiés en termes de mobilité, d'accès à des projets de vie et d'exposition à d'autres cultures. Sans le programme Euro-Med Jeunesse, beaucoup de ces jeunes n'auraient jamais eu la chance de quitter leur propre pays, ce qui n'est pas souvent le cas pour les volontaires européens. Ainsi, le sens donné au mot « non privilégié » peut avoir différentes significations dans différents contextes, d'où ces discussions. Pendant la construction du partenariat, il est très important de réfléchir sur ces questions avec votre partenaire, car toute demande de S.V.E. pour des « Jeunes Avec Moins d'Opportunités » qui ne répondrait pas aux critères du programme sera refusée.

3 - Construire le partenariat

Mots clés : Communication, coordination

Une fois que vous avez décidé d'accueillir/envoyer un volontaire et que vous avez trouvé votre partenaire, vous êtes alors prêt à construire le partenariat. Nous considérerons ici la forme la plus simple de S.V.E., autrement dit un partenariat bilatéral avec une association d'envoi, une association d'accueil et un volontaire.

Merci de prendre en compte que la communication et la coordination sont faites à distance donc rappelez-vous ces quelques conseils :

- Soyez honnête dans la description de votre association et de votre communauté locale.
- Décrivez-les comme ils sont et non comment vous voudriez qu'ils soient
- Soyez réaliste sur ce que vous pouvez faire en termes de charge de travail et de délais afin d'assurer une efficacité optimale.
- Mettez-vous d'accord sur les règles que vous vous fixez dès le début et ne les modifiez pas sans consultation préalable.
- Affichez la volonté de construire un partenariat solide. Soyez responsable. Rappelez-vous que ce n'est pas facile mais que C'EST POSSIBLE.

Idéalement, la demande de subvention doit être remplie à la fois par l'association d'accueil et par l'association d'envoi. Notez cependant, que seule l'une d'elle sera l'association porteuse. Voici une répartition approximative des tâches à effectuer par les associations d'accueil et d'envoi :

Tâches de l'association d'envoi (SO)

- Informer le volontaire sur le S.V.E.
- L'aider à trouver une association d'accueil potentielle.

Tâches de l'association d'accueil (HO)

- Préparer la description des activités du volontaire.
- Sélectionner le volontaire.
- Penser aux coûts d'hébergement, au soutien linguistique, à la nourriture et aux transports locaux.

Tâches partagées

- Préparer la demande de subvention du projet.
- Préparer le « contrat d'activité »* du volontaire.

A NOTER

Trois choses IMPORTANTES à se rappeler :

1- Rappelez-vous que c'est un Service Volontaire Euro-Méditerranéen, **l'aspect interculturel** qui représente 20% dans les autres projets doit ici, être au moins doublé ! Afin d'éviter toute déception d'un des acteurs (SO, HO) ou du volontaire, vous devez être **très clair** sur ce point avec votre partenaire durant la phase de préparation. Bien qu'il soit impossible d'éviter tous les malentendus, il est crucial de s'assurer que chacun comprenne et respecte la culture et les traditions de l'autre. Il est important de s'assurer que le volontaire (homme ou femme) que vous envoyez soit placé dans un endroit où il sera **à l'aise et en sécurité** de sorte qu'il puisse apprendre et s'épanouir et ainsi s'intégrer. Pour plus d'information sur l'apprentissage interculturel :

http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/publications/T-kits/4/Tkit_4_FR

2- Il est important de trouver le bon équilibre entre l'apprentissage et le « service » pour le volontaire et votre association (particulièrement si vous accueillez). Rappelez-vous que le volontaire n'est pas un membre du personnel non rémunéré. Il ou elle doit être impliqué dans un projet déjà en place et qui fonctionne, ou dans un nouveau projet adapté à ses capacités et ses intérêts si, il ou elle, le souhaite. En tant qu'association d'accueil vous devez établir un programme hebdomadaire détaillé des activités du volontaire pour démontrer le bon équilibre entre les aspects d'apprentissage et de service, qui satisfasse à la fois l'association et le volontaire sélectionné.

3- Le budget du projet doit être réaliste et correspondre aux activités réelles décrites dans la demande de subvention. Pour plus d'information à ce sujet :

http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/publications/T-kits/9/Tkit_9_FR

Une fois que la demande de subvention est prête, l'association demandeuse dépose sa demande à l'une des dates de dépôt définies (voir le guide du programme). Notez que la date de début de projet est la date à laquelle les premières dépenses sont engagées (et PAS la date où le volontaire arrive sur le projet d'accueil). Dans le cadre du Service Volontaire Euro-Méditerranéen, il est préférable de laisser un certain temps entre la date d'acceptation du projet et la date de début.

* Le contrat d'activité est un document original signé par chacune des parties impliquées dans le projet S.V.E. : les associations + le volontaire. Ce document est considéré comme un CONTRAT signé par toutes les parties et doit être respecté.



4 - Pendant la signature du contrat et la mise en œuvre du projet

Mot clé : Endurance

Association d'envoi (SO)

- A)** Trouver un volontaire (si vous l'avez déjà fait, ignorez cette étape)
- B)** Préparer le volontaire : Séminaire « Préparation au départ ». Le séminaire de préparation au départ est une formation de 2 à 3 jours destinée à préparer les volontaires dans leurs pays d'origine à effectuer leur volontariat dans un autre pays. Elle porte essentiellement sur les droits et devoirs des volontaires ainsi que sur quelques notions interculturelles. Toutes les associations/pays de la région Euro-Med ne sont pas à même d'organiser des séminaires de « préparation au départ » ni des « séminaires à l'arrivée ». Parlez-en avec votre partenaire et s'il ne peut pas assurer cette préparation, faites en sorte d'y pallier : fournissez des documents au volontaire que vous aurez vous-même préparés ou assurez-vous qu'il soit bien préparé par vous-même (que ce soit pour la « préparation au départ » ou le « séminaire à l'arrivée »). Dans les deux cas, tous les partenaires (SO, HO) devront fournir la même information au volontaire afin d'éviter toute confusion.
- C)** Préparer les procédures d'assurance.

Association d'accueil (HO)

- A)** Préparez l'accueil du volontaire (ceci inclut la préparation de l'hébergement et du soutien linguistique, de penser à la nourriture et aux transports locaux).
- B)** Assurez-vous que votre association est prête à coopérer et à accueillir un nouveau membre d'équipe d'un pays différent. Réfléchissez avec votre équipe sur ses perceptions du nouveau volontaire, sa culture et son rôle dans son intégration. Il est important à ce stade de discuter des normes et traditions locales et de veiller à assurer le respect mutuel.
- C)** Affinez les activités du volontaire. Vérifier que vous avez fait tous les préparatifs nécessaires, à la fois au sein de votre association et également dans votre environnement local.
- D)** La HO doit nommer **deux** personnes pour encadrer le volontaire. Une personne référente pour les missions : le superviseur. Un soutien personnel/social : le tuteur. Le superviseur est une personne travaillant dans l'association et désignée par la HO pour expliquer les missions au volontaire. Le tuteur ne travaille pas obligatoirement dans la HO. Il est la personne qui assiste le volontaire sur le plan personnel, réfléchissant avec le volontaire sur son expérience et facilitant son intégration dans la vie locale.

Tâches partagées

Les deux aident le volontaire à obtenir son visa. Merci de noter que ce processus prend du TEMPS pour les volontaires accueillis en Europe. Il est extrêmement important de bien préparer le volontaire à cela et d'avoir l'appui des DEUX associations. Le soutien commence par rester constamment à jour des changements de règles d'obtention des visas pour être sûr d'avoir tous les bons documents complétés et signés nécessaires à la délivrance du visa.



❁ MISE EN ŒUVRE :

5 - Mise en œuvre du projet

Mot clé : Apprentissage pour tous

Relation entre le volontaire et HO*

- La première chose à vérifier est que le volontaire est bien accueilli dans le pays, dans la communauté locale et dans l'association, incluant qu'il mange bien et qu'il dort bien.
- C'est une étape importante puisque vous dessinez le modèle de la nouvelle vie du volontaire.
- Souvenez-vous de l'équation entre apprentissage et service : n'attendez pas du volontaire d'être opérationnel dès le premier jour. Laissez-lui le temps de découvrir par lui-même et de s'installer, mais n'attendez pas TROP longtemps! Le S.V.E., ce ne sont pas des vacances. Les volontaires peuvent être appelés à assurer certaines tâches dès qu'ils ont totalement pris leurs marques dans leur environnement de travail.
- Des échanges doivent être continuellement assurés avec le superviseur et le tuteur désignés par l'HO.

Formation et apprentissage

- En théorie (mais pas toujours en pratique) la HO est responsable de l'envoi du volontaire à la formation à l'arrivée et au séminaire d'évaluation à mi-parcours*. Ces sessions de formation sont très importantes car elles donnent l'opportunité au volontaire de réfléchir sur son expérience d'apprentissage, en plus de lui permettre de rencontrer d'autres volontaires. Certains pays n'ont pas la capacité d'organiser ce type de formations. Si c'est votre cas, assurez-vous néanmoins de fournir au volontaire l'équivalent de ces formations.
- Le tuteur est la personne en charge d'aider le volontaire à réfléchir sur ce qu'il a appris, que ce soit dans la sphère formelle (l'association) ou informelle (la communauté locale ou la vie de tous les jours). Il/elle joue également un rôle majeur pour aider le volontaire à comprendre la culture de ce nouvel environnement et à surmonter les moments difficiles pendant son service.

* Notez qu'à la fois la HO et l'association d'envoi (SO) doivent rester en contact avec le volontaire pendant toute la durée du service. Les autres mesures de soutien peuvent être le tuteur, le superviseur, d'autres volontaires S.V.E. et l'Agence Nationale du Programme Jeunesse en Action ou l'Unité EuroMed Jeunesse.

* **Le séminaire à l'arrivée** se tient à l'arrivée dans le pays d'accueil. Cela permet aux volontaires d'initier une prise de contact avec le pays et l'environnement d'accueil, de rencontrer d'autres volontaires et d'apprendre à se connaître. Cela contribue à la création de réseaux et donc, à la mobilité. La durée du séminaire est d'environ sept jours. **L'évaluation à mi-parcours** permet aux volontaires d'évaluer leur expérience jusque-là et de rencontrer d'autres Volontaires de différents pays repartis dans le pays d'accueil. La durée de l'évaluation est d'environ de deux jours et demi. Cependant, dans la réalité Euro-Med, ce ne sont pas tous les pays ou toutes les organisations qui sont capables d'effectuer ces formations, il est utile d'en discuter avec votre partenaire AVANT le début du projet et demander une aide extérieure si nécessaire.

Apprentissage interculturel

- Quitter sa maison, ses amis, son pays et partir seul dans un autre pays, rencontrer de nouvelles personnes et travailler dans un environnement différent est une étape assez mémorable pour le volontaire.
- En tant que HO, il est important de se rappeler tous les stéréotypes et les incertitudes que le volontaire peut ressentir ou expérimenter:
- Il est important de réfléchir à ces problématiques afin de les transformer en une expérience d'apprentissage au lieu d'un choc des cultures.
- Dans le Service Volontaire Euro-Méditerranéen, l'échange a lieu entre des cultures très différentes. Il est important de maintenir le respect de la culture de la communauté locale de l'association d'accueil et faire face aux challenges auxquels le volontaire pourrait être confrontés.
- Plus vite le soutien linguistique débute mieux c'est. Une meilleure compréhension de la langue du pays d'accueil du volontaire se reflète dans son bien-être et l'exécution de ses missions.
- Enfin, rappelez-vous que l'apprentissage interculturel n'est pas uniquement apprendre une autre culture mais c'est également apprendre sur sa propre culture en la comparant à une autre. Cette notion n'est pas toujours simple à saisir. Rappelez-vous également qu'aucune culture n'est supérieure à une autre. Pour en savoir plus à ce sujet : http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/publications/T-kits/4/Tkit_4_FR



❄ ÉVALUATION :

6 - Evaluation, suivi et valorisation

Mot clé : Conceptualisation

Suivi et Evaluation :

Comme tout autre projet, un projet S.V.E. doit être évalué. L'évaluation va de pair avec le suivi. Il est également important de reconnaître que le suivi et l'évaluation sont des processus continus qui doivent être conduits à la fois par les associations et le volontaire dès le 1^{er} jour du projet. Pour plus d'informations sur l'évaluation en général :

http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/publications/Tkits/10/Tkit_10_EN

Le but de cette étape est de conceptualiser le processus d'apprentissage, d'apprendre d'après ce qui fonctionne et tirer partie de ce qui peut être amélioré.

Grâce au suivi continu et à la participation au séminaire d'évaluation à mi-parcours, le projet peut être ajusté et les petits problèmes peuvent être réglés avant qu'ils ne prennent de l'ampleur et deviennent difficiles à gérer.

Il est de la responsabilité de la SO de s'assurer que le volontaire participe au séminaire d'évaluation finale* (s'il existe). Si ce n'est pas le cas, faites en sorte d'organiser un entretien au sein de votre association.

Les deux associations (SO-HO) et le volontaire participent à la préparation du rapport final, même si le processus est initié et organisé par la HO.

Qu'est-ce qui doit être évalué dans un projet S.V.E. ?

Une réponse simple serait de suivre toutes les étapes mentionnées précédemment et de les évaluer. Voici un guide sommaire sur ce qui est à évaluer :

Coopération entre la SO et la HO et la qualité de la préparation du projet – réussite du volontaire dans ses tâches + résultats de l'apprentissage personnel - niveau de satisfaction des tâches du volontaire auprès des bénéficiaires de ses missions - impact du projet sur la communauté locale de la HO - qualité des dispositions prises par la HO pour le volontaire (nourriture, hébergement, soutien linguistique, tutorat...).

Suivi :

Les chiffres et les études montrent que les volontaires S.V.E. apprennent toujours quelque chose pendant leur service et s'en servent dans le futur.

La SO a un rôle très important dans la réintégration dans l'environnement d'origine. Elle doit également travailler à utiliser l'énergie et les idées que les volontaires ont souvent concernant leur propre avenir; leur association ou leur communauté locale à la suite de leur projet. Cela peut être très bénéfique à l'association d'envoyer offrir la place nécessaire pour que de telles initiatives voient le jour.

C'est souvent un point faible des associations Euro-Méditerranéennes, il faut donc y penser.

Valorisation :

Chaque volontaire S.V.E. se voit décerner un certificat validant son expérience d'apprentissage et sa participation à un tel programme. Les volontaires effectuant leur service dans un pays programme sont éligibles au Youth Pass :

<http://www.youthpass.eu/fr/youthpass/>

Les volontaires effectuant leur service dans un pays partenaire Euro-Méditerranéen peuvent recevoir un certificat de leur association et par l'Unité Euro-Med Jeunesse du pays d'accueil.

* Le séminaire d'évaluation finale est organisé soit par l'Agence Nationale du programme JEA dans le pays d'origine soit par la SO afin de réintégrer le volontaire dans sa communauté.



QUELQUES LIENS UTILES :

- Le programme EuroMed Jeunesse : <http://www.euromedyouth.net/>
- Le centre de ressources Salto-Youth EuroMed : <http://www.salto-youth.net/euromed/>
- Le Guide du Programme Jeunesse en Action : www.ec.europa.eu/youth
- La base de données des associations accréditées : http://ec.europa.eu/youth/evs/aod/hei_en.cfm
- Le Partenariat du Conseil Européen et de la Commission Européenne sur la coopération Euro-Méditerranéenne : <http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/index.html>
- Kits de formation sur divers sujets en plusieurs langues: Gestion de projet, Apprentissage interculturel, Evaluation, Education dans le travail de jeunesse et autres : http://youth-partnership.coe.int/youth-partnership/publications/T-kits/T_kits
- Le kit de formation « T-Kit N° 1 | - Mosaic: training kit for Euro-Mediterranean youth work » (2010) : http://book.coe.int/EN/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=EN&produit_aliasid=2482
- La Publication « 2 years (2007-2008) of Euro-Mediterranean youth Cooperation ». Compilation de projets réalisés pendant la phase III du programme EuroMed Jeunesse et deux ans de Jeunesse en Action : <http://www.salto-youth.net/rc/euromed/EMlibrary/EMYCoop0708/>
- Le rapport pédagogique « Education and Civilisation: Influence on EVS » - Collection « Bringing both sides together » du Centre de ressources Salto-Youth EuroMed : <http://www.salto-youth.net/reportscollection/>
- « Euro-Med EVS – Finland » - Compte rendu d'une formation sur le S.V.E. : http://www.ungdomsstyrelsen.se/ad2/user_documents/Report_EVS_EuroMed_Finland.pdf
- « Hopsotch to Quality in EVS » - Publication sur le S.V.E. éditée par le centre de ressources Salto-Youth Europe du Sud Est : [http://www.salto-youth.net/downloads/4-17-2006/HopsotchtoQualityinEVS-7ok\(2\).pdf](http://www.salto-youth.net/downloads/4-17-2006/HopsotchtoQualityinEVS-7ok(2).pdf)
- Vidéo « How to make a EVS » : <http://www.youtube.com/watch?v=4nbPmjV0zHo>

Articles du magazine "Meet'In EuroMed", produit par le centre de ressources Salto-Youth EuroMed : <http://www.salto-youth.net/meetneuromed/>

- "EVS as a Tool for Human Development": Magazine Meet'In EuroMed n°13 (2009), pages 12 & 13
- "An Active Discovery of EVS": Magazine Meet'In EuroMed n°7 (2006), pages 7 & 8
- "EuroMed Voluntary service comes to Kfar Vradim, Israel": Magazine Meet'In EuroMed n°5 (2009), page 14
- "A Thousand and One Nights, EVS in EuroMed countries": Magazine Meet'In EuroMed n°5 (2009), page 15
- "EuroMed Voluntary Service: from Portugal to Jordan": Magazine Meet'In EuroMed n°3 (2004), page 12
- "My Voluntary Service in Morocco": Magazine Meet'In EuroMed n°2 (2004), pages 12 & 13
- "This is the story of the EVS- Meda Training in Finland 2003": Magazine Meet'In EuroMed n°1 (2003), pages 6 & 7

Directeur de la publication: O.Toche (Directeur de l'Injep)

Auteur de la publication : S. Salem (Formatrice)

Traduction : X. Druart

Responsables de la rédaction : B.Abrignani, F.Demicheli (Salto-Youth EuroMed)

Edition: C. Mayaudon (Salto-Youth EuroMed)

Conception, réalisation & impression : Mad'line Communication



سب

